

RESEAU DE FERMES RESSOURCES

Plantes à parfums, aromatiques et médicinales en agriculture biologique

Système de production de plantes aromatiques



David VIEUX
(marié, 2 enfants)
Villeneuve
26150 Saint Julien en Quint

Présentation

1. Présentation du producteur

Il a suivi une formation BTA option animale avec module agriculture biologique au lycée agricole de Valence. Il a de nombreux engagements dans la filière PPAM : président de la coopérative du Diois, administrateur à l'Iteipmai....

2. Chronologie de l'installation

- **1997** : David Vieux s'installe en G.A.E.C. avec son père sur l'exploitation familiale et bénéficie de la DJA montagne. L'exploitation possède un atelier « plantes aromatiques » converti en A.B. depuis 1985 suite à la demande de la Coopérative des Plantes Aromatiques du Diois à laquelle ils sont adhérents ; et un atelier élevage conduit en conventionnel.
- **2001** : signature d'un CTE « gestion et entretien de l'espace ».

L'exploitation

Situation géographique : le siège de l'exploitation est situé à Saint-Julien en Quint sur les versants du massif du Vercors à 550 m d'altitude (influence climatique avec hivers vigoureux). Une autre partie du foncier est localisée d'une part à Marignac en Diois (15 ha en location) et d'autre part à Vercheny (14 ha en location).

Type de sol : Argilo-calcaire ; pH 7,5

L'assolement :

- 5 ha céréales (autoconsommation élevage),
- 15 ha prairies naturelles + 20 ha de prairies temporaires + 18 ha de parcours,
- 5 ha de ppam : 2,3 ha de lavande fine, 0,95 ha de thym, 1,3 ha de mélisse, 1,24 ha de sauge sclarée et 1,43 ha d'origan.

Elevage : 150 brebis préalpes, 40 agnelles de renouvellement et 190 agneaux.

Main d'œuvre : David et sa mère.

Principales productions de PPAM

1. Les productions

Productions	Surface	Irrigation	Valorisation (rendement/ha)	Transformation	Observations
Sauge sclarée	1,24 ha	50 %	8 kg en 2005 1 kg 2006	huile essentielle	distillerie coopérative du Diois
Lavande fine	2,3 ha	non	30 kg en moyenne	huile essentielle	distillerie coopérative du diois
Origan	1,43 ha	oui	12 à 15 kg	séchage	variétés : carva, max, volx
Thym	0,95 ha	non	15 à 20 kg en moyenne (10 kg en 2006)	huile essentielle	variétés : 171 (thymol) varico
Mélisse	0,95 ha	oui	400 kg en sec 1,5 à 2 kg en huile essentielle	1° coupe : sec 2° coupe : huile essentielle	

2. Calendrier des travaux

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Préparation du sol et entretien				←→								
Semis – Plantation			←→									
Fertilisation			←→									
Désherbage				←→								
Récolte						←→						
Elevage brebis	←→											→
Commercialisation							←→					

Avec les travaux de plantations, désherbage, récolte et l'atelier d'élevage très demandeur, le mois de mai est le plus contraignant.

Désherbage : maximum en juin et juillet (1 passage désherbage manuel, soit 15 à 18 h /ha).

Entraide familiale.

Spécificités de l'itinéraire de production plantes médicinales

Plantation – Semis : planteuse Superprefer 2 rangs avec 2 jeux de pinces pour mini mottes et racines nues.

Travail du sol : labour et outils à dents et herse rotative avant plantation.

Fertilisation : compost d'ovin-bovin + déchets de PPAM avant plantation ; pas de compost en cours de culture pour éviter les apports de graines d'adventices mais apport d'engrais organique 12/2/1.

Désherbage : bineuse dirigée, herse étrille (problème de chardons sur les dernières années de cultures).

Ravageurs : non.

Récolte : location d'une récolteuse auto chargeuse à la coopérative.

Les investissements

1. Matériel de production et coût

Cultivateur, vibroculteur, bineuse, (matériel ancien amorti)	
Planteuse, épandeur, herse étrille, retourneur, batteuse en CUMA	640 €/an
Tracteur	20 000 €
Location de la récolteuse auto chargeuse	85 €/ha/coupe

2. Matériel de transformation et conditionnement

- Séchoirs et distillerie à la coopérative du Diois
- Surgélation par la société GELPAM

Données économiques

1. Quelques chiffres

Annuités :	2 300 €
Chiffre d'affaire :	28 000 €
<i>ppam</i>	<i>16 000 €</i>
<i>autres</i>	<i>12 600 €</i>
Revenu disponible :	3/4 du SMIC pour chacun des membres du GAEC

2. Charges et produits par plantes

Production	Temps de travaux/ha	Rendement moyen/ha	produit/ha
Sauge sclérée		8 kg HE *	1 040 €
Origan		12 à 15 kg HE	1 200 €
Thym		15 à 20 kg HE	1 500 €
Mélisse		1,5 à 2 kg	1 300 €
Lavande fine		30 kg HE *	3 000 €

**En 2006 chute de 50 % du rendement sur lavande et sauge due à la sécheresse*

ATOUS

- **Forte expérience en PPAM et en agriculture biologique.**
- **Partenariat et proximité avec la coopérative : débouchés assurés, mise à disposition de matériel, appui technique, échanges entre coopérateurs...**
- **Annuités très faibles réduisant ainsi les coûts financiers.**
- **Entraide familiale permettant de répondre aux périodes de travail important.**
- **Complémentarité des ateliers élevage et culture.**
- **Diversité des plantes cultivées permettant de réduire les risques économiques (fluctuation des cours) et les contraintes climatiques de productions.**

LIMITES

- **Retraite prochaine de la mère de David remettant en cause l'organisation actuelle.**
- **Déficit hydrique pour la 4^{ème} année entraînant une baisse significative des rendements.**
- **Maîtrise des adventices notamment problème posé par la présence de chardons.**

Une organisation collective : la Coopérative des plantes aromatiques du Diois
--

Chiffre d'affaire : 55 % du chiffre d'affaire est réalisé par le bio.

Nombre d'adhérents : 40 adhérents.

Produits : herboristerie, huile essentielle, plantes fraîches.

Activités de transformation : séchage, distillation. La surgélation est assurée par le GELPAM.

Particularités : Appui technique pour un ½ temps.

Contacts : La Coopérative des Plantes Aromatiques du Diois,
Les Marcelons, 26340 VERCHENY
Tél. 04 75 21 65 35 Fax : 04 75 21 75 34

Contacts de la Filière PPAM BIO : CEPPARM - GRAB - ITEIPMAI - Chambre d'Agriculture de la Drôme - ONIPPAM
--